



FRANCE

Une rentrée scolaire sous fortes tensions sanitaires

La reprise de l'école dans une France confinée nourrit de nombreux questionnements, tant parmi les enseignants que dans les foyers

Une deuxième étape de confinement vient de démarrer, et les écoles, collèges et lycées restent ouverts : c'est la nouvelle donne à laquelle la communauté éducative doit s'adapter. Pour l'y aider, mais aussi pour tenter de freiner la deuxième vague de Covid-19, le gouvernement a défini un protocole sanitaire « renforcé ». Sans lever toutes les questions qui résonnent parmi les enseignants et les parents.

Comment « bien porter » un masque dès 6 ans ? Il n'était jusqu'à présent obligatoire qu'à partir du collège ; il l'est désormais dès l'entrée au CP, comme c'est déjà le cas pour bon nombre d'élèves en Espagne, en Italie ou dans les pays asiatiques. Un changement plutôt « bien accueilli » dans le monde enseignant, rapportent les syndicats, mais qui suscite des interrogations dans les foyers.

« Dès ce week-end, certaines familles, qui redoutent que le port du masque soit plus gênant qu'autre chose, ont sollicité des directeurs d'école, explique Guislaine David, du SNUipp-FSU. Le rôle des collègues depuis ce lundi, c'est aussi d'enseigner à bien le porter. »

Beaucoup disent croire en la « capacité d'adaptation » de leurs élèves. « Personne dans ma classe n'a semblé incommodé », témoignait lundi soir Delphine, chargée d'un CM2 en Sologne. Constat positif, aussi, de Laurent, directeur d'élémentaire à Paris. « Dans leur grande majorité, les élèves ont porté le masque correctement, y compris les CP, se félicite-t-il. Une seule famille s'y est opposée. Elle est repartie avec son fils et s'est donnée une journée de réflexion. »

La cantine restera-t-elle ouverte ? C'est une autre question récurrente parmi les parents d'élèves. Ils sont nombreux à redouter une réduction des capacités d'accueil de la restauration scolaire. Le protocole sanitaire tout juste actualisé insiste, en effet, sur le non-brassage des groupes et le respect de la distanciation physique... quand les locaux le permettent.

De quoi faire réagir les collectivités, responsables de la pause méridienne. « Nous nous sommes rendu compte que 60 % des cantines dans les lycées ne pourraient pas, avec trois services comme aujourd'hui, accepter l'ensemble des élèves en respectant le nou-

veau protocole », a alerté Valérie Péresse, présidente de la région Ile-de-France, le 2 novembre. Dans son entourage, on dit avoir demandé à l'éducation nationale de « veiller à l'adaptation des emplois du temps pour que les élèves n'aient pas à choisir entre déjeuner et étudier ».

Dans les écoles parisiennes, « il n'est pas exclu d'augmenter le nombre des services », rapporte Patrick Bloche, adjoint à l'éducation de la maire, Anne Hidalgo. L'élus socialiste se veut confiant : « J'ai sondé trois maires d'arrondissement, et il n'y a pas pour l'instant de problème d'organisation. »

Y a-t-il pour autant moins de « brassage » d'élèves le midi ? Moins de risques de contagion, alors que tous les spécialistes de santé pointent du doigt le temps et le lieu des repas, propices aux contaminations ? « Quoi que promette l'institution, les collectivités ne peuvent pas pousser les murs, s'agace Jean-François Debat, président délégué de l'association Villes de France. Faire croire qu'on peut faire mieux quand on est déjà au maximum, ce n'est pas sérieux », souffle le maire socialiste de Bourg-en-Bresse



(Ain). Une critique qui trouve un écho parmi les élus ruraux.

Les lycées rebasculeront-ils dans l'enseignement à distance ?

Beaucoup, dans les cercles d'enseignants, ont cru que les lycées ne rouvriraient pas au sortir des congés d'automne, et suivraient l'exemple des universités pour basculer dans l'enseignement à distance. Une hypothèse démentie par Emmanuel Macron, lors de son allocution du 28 octobre. Il n'empêche : sur le terrain, on réclame un peu partout l'activation du « plan de continuité pédagogique », notamment dans les lycées où les élèves, plus âgés, sauraient « mieux s'adapter » à des cours à distance ou à une « formule [d'enseignement] hybride », assure-t-on dans les rangs du SNES-FSU.

Le 1^{er} novembre, dans les colonnes du *Journal du dimanche*, le ministre de la santé, Olivier Véran, a expliqué que fermer les lycées serait « possible » si les mesures pour freiner l'épidémie ne sont pas « suffisamment efficaces ». Sur France Inter, ce lundi, le ministre de l'éducation, Jean-Michel Blanquer, qui n'est « pas favorable » aux demi-groupes, a réinsisté sur

Le 1^{er} novembre, le ministre de la santé, Olivier Véran, a expliqué que fermer les lycées serait « possible »

l'importance d'assurer la « scolarisation de tous ». La version réactualisée du protocole sanitaire n'écarte aucune hypothèse : « Si la situation sanitaire locale le justifie ou si un établissement au regard de sa taille et de son organisation n'est pas en mesure de respecter les règles posées par le présent protocole, un enseignement à distance pourra être partiellement mis en œuvre, avec l'accord et l'appui du rectorat », peut-on y lire.

Un mouvement de grève se dessine-t-il ? La journée du 2 novembre a vu les « AG » de personnels se multiplier, en particulier en Seine-Saint-Denis, où la liste des établissements se disant « prêts à débrayer » n'a cessé de s'allonger

au fil des heures. « Avec 570 élèves dans notre collège, et au vu de notre architecture, le protocole ne peut pas se mettre en place d'un claquement de doigt », tempête Inaki Echaniz, conseiller principal d'éducation au collège Elsa-Triolet de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), du SNES-FSU. « La colère est multifactorielle », explique Grégory Thuizat, du SNES-FSU 93, évoquant pêle-mêle l'« immense émotion » suscitée par l'assassinat de Samuel Paty, l'« hommage mal préparé » qui lui a été rendu ce lundi, la « menace d'attentats » qui pèse sur le monde scolaire... « Ce protocole annoncé comme renforcé, alors qui ne l'est pas vraiment dans les faits, c'est la goutte d'eau ! »

Au primaire, une intersyndicale a lancé une « alerte sociale » – sorte d'ultimatum avant la grève – et demandé des « mesures d'urgence ». Dans le secondaire, des préavis de grève ont été déposés sur toute cette première semaine de novembre. Le Mouvement national lycéen appelait, lui, ce mardi, à des blocages, notamment dans des lycées parisiens. Autant de « signaux » que l'on assure « regarder de près » rue de Grenelle. ■

MATTEA BATTAGLIA